

# BULLETIN VIGILANCE

Courtoisie et partage de la route

Le partage de la route, c'est le respect du **Code de la sécurité routière**, mais c'est aussi une question de savoir-vivre sur la route.



Selon un sondage qui a été mené en 2012 par la SAAQ, **81 %** des québécois considèrent que le manque de courtoisie sur la route est un problème important. Pourtant, **98 %** des gens interrogés disent qu'ils sont généralement très ou assez courtois.



## En tant que travailleurs, pour assurer votre sécurité et celle des autres, lorsque vous êtes au volant d'un véhicule, vous devez :

- être courtois;
- signaler vos intentions;
- garder une distance sécuritaire;
- être visible pour les autres;
- respecter la signalisation et les feux de circulation;
- adopter une conduite prévisible;
- être vigilant aux intersections;
- éviter les distractions;
- respecter la priorité de passage et céder le passage aux autres usagers;
- établir un contact visuel avec les autres usagers;
- tenir compte des réalités et des contraintes des autres usagers.

## Comment réagir en présence d'une personne agressive ?

- Ne réagissez pas aux gestes provocateurs, aux appels de phares ni aux coups de klaxon des automobilistes.
- Demandez à la personne de se calmer et de quitter les lieux.
- Restez à votre poste de travail et assurez-vous d'avoir une voie d'évacuation.
- Ne souriez pas et gardez votre sang froid en toutes circonstances.
- Ne répliquez pas aux insultes ni verbalement, ni avec des gestes.
- Cherchez à comprendre et restez empathique.

**COMMUNIQUEZ CLAIREMENT LA SITUATION À VOTRE SUPÉRIEUR OU UN COLLÈGUE (NOTEZ LES FAITS ET LES PAROLES) ET FAITES APPEL AU SERVICE DE POLICE SI REQUIS.**

Pour en savoir plus : [saaq.gouv.qc.ca/partage](http://saaq.gouv.qc.ca/partage)